



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 30 mai 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 22 mai 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Eric Alagon, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, David Le Doussal, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Martine Brézac

Pouvoirs :

Cécile Peltier a donné pouvoir à Danièle Kha
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Michaël Quernez
Yvette Metzger a donné pouvoir à Michel Forget
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot (à partir de 20h40)
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gildas Le Bozec

**6. TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES ENROBES DE CHAUSSEE - RUE DU
COUËDIC : CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL ET LA VILLE DE QUIMPERLE**

Exposé :

La Ville de Quimperlé souhaite engager des travaux de reprise des enrobés sur la chaussée de la rue du Couëdic, entre l'impasse du Couëdic et la rue du Parc Rhu. Cette opération située dans l'emprise de la route départementale n°6 nécessite la passation d'une convention entre le Conseil Départemental et la Ville pour déléguer à cette dernière la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Le projet de convention, joint en annexe, fixe entre autres le contenu des missions déléguées, les modalités de validation du projet et de réception des travaux, et précise le remboursement à la Ville du coût des travaux pour un montant de 16 915,79 HT €.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de reprise des enrobés sur la rue du Couëdic dans l'emprise de la route départementale n°6.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville et Environnement » et « Eau et lutte contre les inondations » du 19 mai 2017.

Avis favorable de la Commission des « Finances Évaluation des Politiques Publiques et Administration Générale » du 23 mai 2017.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.**

